

Les trucs-astuces !

Je gonfle mon pneu mais il est tout le temps à plat ! C'est certainement ma chambre à air qui est trouée.

Le répare :



1. Je la gonfle à fond (sans l'éclater)...

2. ... et je la passe près de mon oreille et/ou à fleur de peau pour trouver l'endroit percé. Je fais attention à enlever

ce qui a percé la chambre à air et qui se trouve peut-être encore dans le pneu (morceau de verre ou métal, punaise, épine, etc.).

3. Je marque le trou, je nettoie la chambre à air pour qu'elle soit propre. Je mets la colle uniformément, j'attends cinq minutes...

4. ... j'applique la rustine, j'appuie, j'enlève le film transparent : voilà, elle est réparée !



Ton vélo a l'air cassé ? Tu ne sais pas comment le réparer ?

- Viens apprendre dans un atelier vélo participatif : www.heureux-cyclage.org
- Renseigne toi grâce au Wiklou, le wiki du biclou : www.wiklou.org



Qui répare quoi ?

Associe chaque objet à son utilisation.

- | | | | |
|------------|---|---|---------------------------------|
| Les clefs | ● | ● | Serrer et desserrer des boulons |
| L'huile | ● | ● | Réparer une chambre à air |
| La rustine | ● | ● | Entretenir ma chaîne |

Réponses : clefs et boulons / huile et chaîne / rustine et chambre à air



Pour chaque question, entoure la bonne réponse.

1. Mon vélo freine mal :

- J'appuie plus fort sur le levier de frein
- Je répare les leviers de freins
- Je freine avec les pieds

2. Mon pneu est dégonflé :

- Je roule quand même avec
- Je mets un nouveau pneu
- J'utilise une pompe à air

3. À la nuit tombée, pour bien voir et être vu par les autres usagers :

- Je pense à allumer mon éclairage
- Je mets des habits clairs
- Les phares des voitures m'éclairent la route



Remarque : Le gilet jaune te permet d'être mieux vu la nuit ou par mauvais temps (brouillard...). Il est obligatoire la nuit en dehors des villes.

Réponses : 1. b ; 2. c ; 3. a et b



Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)
12 rue Finkmatt • 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 75 71 90
contact@fub.fr
www.fub.fr

Tampon de votre organisme :

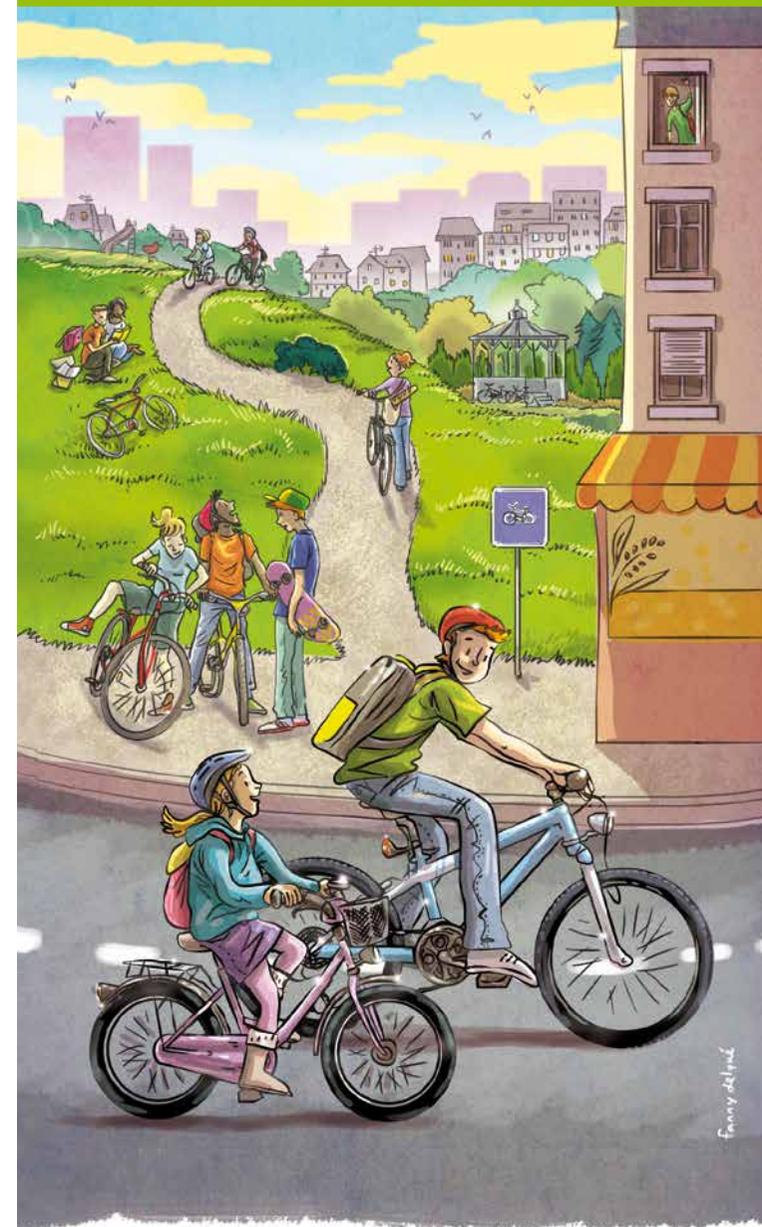


Illustrations : Fanny Delqué



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE



Le vélo, kézako ?

Inventé en 1817 par l'allemand Karl von Drais, le premier vélo n'a pas de pédales. Il faut le pousser avec les pieds ! On parle de draisienne.



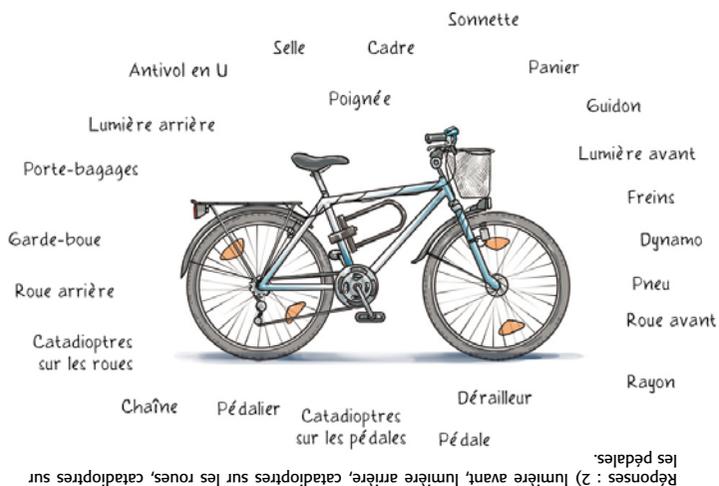
En 1860, la pédale est créée. À cette époque, les bicyclettes ont des roues de différentes tailles, et le cycliste est assis sur la roue avant... C'est le grand bi. C'est en 1885 qu'est créé le vélo dit "de sécurité" et c'est encore celui que tu utilises aujourd'hui !



Pense-bête !

- Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire si tu as moins de 12 ans. Il te protège plus efficacement en cas de chute.
- Pense à régler ta selle, mais pas trop haut. Tu dois quand même réussir à toucher par terre !
- Ton vélo n'a pas de clignotant comme les voitures, tu dois donc indiquer avec ton bras la direction que tu vas prendre pour prévenir les autres.
- Attention, les écouteurs ou oreillettes pour écouter de la musique ou téléphoner sont interdits à vélo.
- Quand tu t'arrêtes, attache ton vélo à un point fixe avec un antivol en U, c'est le plus résistant !

Relie les mots aux équipements sur le vélo. Entoure également les éléments d'éclairage obligatoires pour ta sécurité.



En selle sur la route !

Même à vélo, tu dois respecter le code de la route et t'arrêter au feu rouge et au stop. Plus tu es attentif aux autres personnes qui se déplacent, plus tu es prudent. Garde à l'esprit que :

- Une voiture qui se gare, c'est une portière qui s'ouvre bientôt.
- Un camion, c'est grand et haut, le chauffeur ne voit pas ce qui se passe en contrebas de sa cabine.
- Un bus s'arrête fréquemment, garde tes distances.

Tu peux découper cet encart pour le conserver.

Reconnais les panneaux !



Pistes ou bandes cyclables pour moi.



Je m'arrête et repars quand la voie est libre.



Cédez-le-passage : je ralentis et laisse passer ceux qui viennent de ma droite et de ma gauche.



Autorisation de tourner à droite/gauche ou d'aller tout droit : je suis autorisé, lorsque je vois ces panneaux, à aller dans les directions indiquées par les flèches alors que le feu est rouge, après avoir laissé passer les autres usagers, y compris les piétons.



Double sens cyclable : je peux emprunter la rue en contresens de la circulation voiture.



Zone de rencontre : je peux y circuler à vélo mais les piétons ont la priorité sur tous les véhicules. On ne peut pas dépasser une vitesse de 20 km/h.



Aire piétonne : je peux y circuler à vélo, mais à la même allure que les piétons. Les voitures y sont rares (livraison) et doivent aussi rouler au pas.

Sais-tu que... ?

Le vélo n'est pas polluant car la seule énergie dont il a besoin est celle de tes jambes. Il n'émet pas de polluants ni de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique !

